

ELECTION DU REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

ASSEMBLEE GENERALE DU 09 JANVIER 2021

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIE

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le Jeudi 10 Décembre 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du représentant du football diversifié ».

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
- d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
- d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fit à	le		

Rappel : chacun des deux candidat(e)s doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts de la Ligue,

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidat(e)s, une copie d'une pièce d'identité.